

Aux élèves de 3^e ECG souhaitant entrer
en formation à la maturité spécialisée
musique en 2025-2026

Distribution par les directions
d'établissement

Réf. : OEG/MGS/lbr

Lausanne, le 22 novembre 2024

Complément d'information au sujet des conditions particulières supplémentaires d'inscription à la maturité spécialisée musique 2025 – 2026 (audition d'admission)

Madame, Monsieur,

Votre projet professionnel passe par une formation en Haute école spécialisée du domaine
Musique. Vous devez dès lors compléter votre certificat d'École de culture générale par une
maturité spécialisée musique (MSMU).

Pour toute information à propos du Règlement d'admission en MSMU, nous vous prions de vous
référer à la brochure « Maturité spécialisée musique », voir :

[https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/maturite-
specialisee/maturite-specialisee-musique-msmu/](https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/maturite-specialisee/maturite-specialisee-musique-msmu/)



Calendrier de la procédure d'admission en MSMU 2025 – 2026 :

- 31 janvier 2025 :** Date limite pour l'inscription en ligne sur le site www.vd.ch/gymnase. Les candidates et candidats en 3^e année de l'ECG s'inscrivent sur la plateforme en ligne **du 6 au 31 janvier 2025**. Les informations et précisions concernant cette procédure d'inscription en ligne seront disponibles auprès de leur gymnase dès le mois de décembre.
- 23 et 24 mai 2025 :** Pour les candidates et candidats pratiquant le jazz ou une musique actuelle, audition d'admission devant jury à l'École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA), rue des Côtes-de-Montbenon 26, 1002 Lausanne.
- 26, 27 et 28 mai 2025 :** Pour les candidates et candidats pratiquant la musique classique, audition d'admission devant jury au Conservatoire de Lausanne, rue de la Grotte 2, 1002 Lausanne.

Un contact préalable avec les personnes responsables de l'audition d'admission est vivement conseillé, avant même de procéder à votre inscription en ligne. Vous trouverez également leurs coordonnées dans la brochure « Maturité spécialisée musique » (p. 6) :

- Conservatoire de Lausanne : 021 321 35 40
<https://www.conservatoire-lausanne.ch/ms-musique>
- EJMA : 021 341 72 00
<https://ejma.ch/cursus-pre-hem/>

En vous souhaitant bonne réception de ces informations et d'avance plein succès à cette procédure d'admission, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Muriel Gross



Adjointe
Office de l'enseignement gymnasial

Copie :

- Mmes les directrices et MM. les directeurs des gymnases vaudois
- Mmes et MM. les doyennes et doyens en charge des maturités spécialisées dans les gymnases
- Mmes et MM. les cheffes et chefs de file de musique des gymnases, par leur président
- M. Norbert Pfammatter, directeur du Conservatoire de Lausanne
- M. Julien Feltn, directeur de l'EJMA
- M. Sylvain Chollet, chef de l'Office de l'enseignement gymnasial
- M. François Pidoux, directeur adjoint de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)